

Mosquée de Strasbourg: le gouvernement introduit une mesure nouvelle dans la loi «séparatisme»

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant



L'État est engagé dans un bras de fer avec la mairie écologiste de Strasbourg. *FREDERICK FLORIN / AFP*

Le Sénat dominé par l'opposition de droite a donné un large feu vert jeudi à un dispositif nouveau introduit par le gouvernement dans le projet de loi sur le séparatisme, inspiré de l'affaire de la subvention de la mairie de Strasbourg pour la construction d'une mosquée.

Cet amendement, qui a donné lieu à de longues discussions, y compris après son adoption, prévoit d'instaurer une obligation d'information du préfet trois mois au préalable, avant toute subvention publique pour la construction d'un lieu de culte. *«Il permet de garantir aux collectivités un accompagnement net, clair, précis, de l'État»*, a souligné le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Il *«permet également d'éviter les ingérences étrangères et le financement des associations séparatistes»*, a souligné le ministère dans un communiqué. *«Nous considérons que c'est une sécurité pour les collectivités locales»*, a affirmé Gérard Longuet (LR). *«C'est une façon d'être*

protégées pour la décision qu'elles auront à prendre». «*Cet amendement a été rédigé à la suite du vote de la subvention de la grande mosquée de Strasbourg par la municipalité verte*», a confirmé l'entourage du ministre à l'AFP, alors que des sénateurs ne se sont pas privés de relever le lien avec l'actualité. «*Cet amendement est apparu il y a deux jours, c'est étonnant. (...) Je ne pense pas que ce soit le Saint-Esprit, s'il existe, qui vous ait inspiré cet amendement*», a notamment relevé Jean-Pierre Sueur (PS).

L'État est engagé dans un bras de fer avec la mairie écologiste de Strasbourg après un vote controversé sur le «*principe*» d'une subvention municipale de plus de 2,5 millions d'euros destinée au chantier d'une mosquée de la Confédération islamique Millî Görüs (CIMG), une association d'origine turque. L'amendement a été adopté à main levée. Le groupe PS s'est abstenu, jugeant «*tout cela confus*», de même que le groupe écologiste.